

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Reubais-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX 5 MARS 1876.

Un Congrès commercial

Nous avons eu occasion, il y a quelque temps, d'analyser un rapport très-intéressant de M. le vicomte de Meaux, concernant les traités de commerce.

Il y a urgence, en effet, à prendre des résolutions. Notre traité avec l'Italie, prorogé déjà une fois, expire le 1er juillet, et l'expiration successive des traités avec les autres nations se trouve échelonnée dans un espace de temps relativement court.

Nous croyons que la première observation qui sera soumise au Conseil devra s'appliquer à l'inconvénient de traiter isolément et successivement avec chaque puissance.

Or, le premier devoir du Conseil supérieur serait, à notre avis, de proclamer la nécessité de l'unité des conventions. Il y a quinze ans, après la brusque secousse qui modifia notre régime économique, on comprend que, l'expérience faisant défaut, on ait tâtonné, cherché, et qu'on ait fait une œuvre tout imparfaite et même préjudiciable à quelques-uns.

Nous savons que, en pratique, les congrès n'aboutissent pas toujours à d'heureux résultats; mais enfin il y a eu des congrès qui ont abordé des questions plus difficiles à résoudre que des questions d'intérêt commercial, et qui s'en sont tirés à leur honneur et même au profit des nations.

moins explosibles. N'avons-nous pas vu, tout récemment, un congrès établir l'union postale. Pourquoi une union douanière ne s'établirait-elle pas, nous ne disons pas sur une base unique comme celle de la taxe des lettres, puisque, en fait de traités de commerce, les négociateurs doivent se heurter à des intérêts complexes et souvent contradictoires, mais sur des bases qui seraient à débattre entre les parties contractantes?

Nous pourrions nous étendre sur cette question si importante pour notre fabrication nationale; nous n'avons voulu aujourd'hui formuler qu'un simple vœu, inspiré par l'amour du bien public et l'esprit de justice.

Le duel de Dijon.

Tous nos lecteurs connaissent cette triste histoire; il suffit de la rappeler en deux mots. Un duel a lieu entre deux caporaux du 5^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Dijon; l'un des deux combattants est tué; l'aumônier de l'hôpital et l'aumônier militaire, en présence des lois de l'Eglise qui privent le dueliste des honneurs de la sépulture religieuse, refusent, comme c'était leur devoir strict, d'assister aux obsèques de ce malheureux.

C'est d'abord une erreur complète de croire que la loi militaire prescrit le duel en certains cas. D'après l'usage — usage mauvais et déjà condamnable — les chefs de corps peuvent seulement autoriser le duel quand il est demandé par les intéressés pour des motifs considérés comme graves.

La loi oblige tous les Français, sans distinction de croyances religieuses ou philosophiques, à passer au minimum six mois sous le drapeau; il faut donc admettre qu'il y a dans l'armée un nombre plus ou moins considérable d'hommes qui, au lieu de penser comme M. Sarcey ou comme M. Challemeil-Lacour, sont restés fidèles à la loi de leurs pères. Cette religion qu'ils respectent, dont la loi de leur pays leur garantit le libre exercice, leur interdit le duel; pourtant les gens qui se prétendent les zélés partisans de la liberté de conscience, trouvent tout simple que les chefs de ces soldats restés attachés à la religion les forcent à risquer dans un duel non-seulement leur vie, mais leur âme.

Nous avons déjà signalé le caractère peu édifiant que présentent depuis quelque temps les mœurs politiques aux Etats-Unis. Voici un nouvel exemple à l'appui. Une dépêche de Washington dit qu'on est fort ému, dans les cercles officiels, à Washington, d'un incident qui s'est produit à propos de la vérification des comptes du ministère de la guerre.

CHRONIQUE

Nous avons dit que la validité d'un certain nombre d'élections était contestée. Voici la liste des principales: Pour le Sénat: Loire, M. de Meaux; Lot-et-Garonne: Noubel, Bastard; Eure: de Broglie; Hérault: Pagézy, Rodez Bénévent, Bonafous.

Le président d'âge pour le Sénat sera M. Gaultier de Rumilly. M. Scheurer-Kestner sera l'un des secrétaires. A la chambre des députés le président d'âge sera M. Raspail père, s'il est élu à Marseille.

Nous avons annoncé que MM. Bardeux, Krantz et Lanfrey s'étaient rendus hier chez M. le ministre pour lui faire part de résolutions prises par le centre gauche dans sa réunion. Il paraît que l'entrevue a été fort cordiale et que l'honorable garde-des-sceaux a déclaré aux délégués du centre gauche que le programme politique du futur cabinet serait conforme aux sentiments de la majorité républicaine des deux Assemblées.

Le Temps annonce, dans ses dernières nouvelles, que les négociations ministérielles paraissent rompues à l'occasion du ministère de la marine.

Nous avons dit que la commission des grâces tiendra lundi prochain sa dernière séance, sous la présidence de M. Martel. Cette commission, qui se trouvera dissoute le 8 mars, examinera les nouveaux dossiers qui lui ont été transmis par la justice militaire et qui s'appliquent aux condamnations prononcées depuis le 1^{er} décembre.

On lit dans la Correspondance Havas: A la suite de différents mandements adressés par plusieurs évêques à leurs fidèles à l'occasion du carême de 1876, une circulaire du ministre de l'instruction publique et des cultes a rappelé aux prélats qu'il leur était interdit de traiter de matières politiques et les a invités à engager tous les prédicateurs des stations du carême à s'abstenir dans leurs sermons de toute allusion à cet égard.

Nous apprenons de l'Union que don Carlos, à son passage à Boulogne, a reçu la visite d'environ deux cents légitimistes boulognais. Le roi, ajoute l'Union, remercia ses visiteurs des sentiments qu'ils lui exprimèrent; il dit qu'il avait fait ce qu'il avait pu et qu'il n'avait abandonné la lutte que quand il avait été convaincu que le sang serait versé inutilement. Il a parlé de la nation française qui l'avait abandonné et cherché à trouver encore les sentiments chevaleresques, et il a insisté plusieurs fois sur la bravoure des soldats espagnols, à quelque parti qu'ils appartenissent. Le roi traversa ensuite à pied une grande partie de la ville pour monter à la cathédrale et y adresser sa prière à Notre-Dame de Boulogne.

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 5 mars. S. E. le cardinal-archevêque de Paris, dans la circulaire adressée à son clergé, et dans l'éloquente allocution adressée, hier, aux fidèles qui remplissaient l'église provisoire du Sacré-Cœur, a vivement protesté contre ces programmes politiques qui, contrairement à toutes les traditions du genre humain, veulent séparer l'Eglise de l'Etat et chasser la Religion de l'enseignement public.

Cette cérémonie de l'inauguration du service divin dans la chapelle du Sacré-Cœur, si elle n'a pas eu la solennité du jour de la pose de la première pierre du grand monument qui s'élève, cette cérémonie a été cependant très-touchante par le concours et les élans de foi des fidèles.

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers avait eu soin de se faire représenter par son président M. le comte de Villermont, par le vicomte de la Boullerie, par le marquis de Bescan et par M. Lesieur de la Ville-sur-Ars, membres de son comité.

Malgré l'opposition des organes du centre gauche et de la gauche, M. Gambetta tient à sa réunion générale et préliminaire de tous les républicains des deux chambres avant le 8 mars; la République française demande que les bureaux des trois groupes de gauche soient bien sûrs de l'examen de cette proposition.

Hier la réunion du centre gauche a décidé, à l'unanimité, de maintenir son groupe avec sa qualification. La réunion veut que la gauche soit représentée dans le nouveau ministère et qu'il y ait des changements parmi les préfets et sous-préfets.

Judi, après la lecture du discours de M. John Lemoine, un des immortels a dit: « Ce discours est spirituel et modéré, mais l'habit ne fait pas le moine. » P.-S. — Les exécutions étant terminées à la Bourse et les receveurs généraux ayant encore acheté pour un capital de 2 millions et 1/2 en rentes, il en est résulté une grande fermeté.

BULLETIN ECONOMIQUE

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX.

Table with 2 columns: Mouvement du mois de Février 1874, Mouvement du mois de Février 1875, Mouvement du mois de Février 1876. Rows include wool, cotton, and other goods with quantities and values.

Chambre de Commerce de Tourcoing. Séance du 3 mars 1876. Présidence de M. Desurmont-Desurmont MM. J. Motte-Devavrin et P. Lemaître, empêchés.

La Chambre de commerce: Donne acte à son président du dépôt sur le bureau des objets de correspondance énumérés ci-après: Circulaires de la maison Griffiths, de Sydney.

La revue politique et littéraire, la revue philosophique. Modifications aux tarifs des chemins de fer.

La réforme économique, de M. Ménier; janvier et février. Statuts de l'Institut des arts industriels.

Etudes sur les tarifs en douanes, par M. Amé, 2 volumes. Rapport de la Clambre syndicale des métaux, de Paris, au sujet des avantages.

Le Congrès sucrier convoqué par le Comité agricole de Lille, s'est réuni à Lille, dans la salle du Conservatoire de musique, le mercredi 23 février 1876, à dix heures.

ges de la conciliation de matière commerciale.

Carte douanière de la France, par M. Le Calus de Moffet. Mouvement des cabotages en 1874. Catalogue des brevets d'invention, n° 5, 6, 7 et 8 de 1875.

Annales du commerce extérieur, décembre 1875 et janvier 1876. Description des brevets d'invention, tome 82.

Le commerce de la France, l'année 1875 entière. Tarifs des chemins de fer du Nord, 1^{er} trimestre 1876.

Circulaire de l'administration des douanes. Les ordres de M. le baron Jean de Bray, au sujet du textile la Ramie.

Mouvement du Bureau de conditionnement, année 1875 et janvier 1876. Circulaire de M. le directeur des contributions indirectes au sujet du classement des sucres.

Réponse de M. le ministre, à propos du vœu de la Chambre, pour la fermeture des bureaux de petite vitesse les dimanches et jours fériés.

La Revue des chemins de fer, articles sur le même sujet. Renseignements de M. le ministre du commerce, relativement à l'envoi de renseignements sur les valeurs douanes de 1875.

Circulaire du directeur de la Compagnie de la vieille Montagne, concernant les épaisseurs des zincs. Circulaire de l'Union centrale des beaux-arts.

Circulaire de la société de protection des apprentis et des enfants des manufactures. Programme des récompenses de 1876.

Lettre de M. Vêrad de Ste-Anne, pour expliquer les avantages d'un pont à ciel ouvert, sur la Manches, entre la France et l'Angleterre.

Confirme la liste de l'année précédente contenant la désignation des experts en douane. Renvoi à une commission (MM. Ch. Jonglez, Ch. Flipo, Debuchy et Masural) l'examen de la question du taux de la reprise des cotons filés.

Entend lecture d'une proposition de la Chambre de commerce de Roubaix, au sujet des prix du conditionnement des blouses. L'examen de cette affaire est renvoyé à la commission spéciale.

Approuve, sur la présentation qui en est faite par M. le trésorier archiviste: 1^o le compte de la Chambre de commerce pour l'exercice 1875 et 2^o le compte de la société pour la répression des vols de matières premières, même année, et vote des remerciements à M. le trésorier, pour les soins dévoués qu'il apporte à la gestion des intérêts et de la Chambre et de l'association dont il s'agit.

Congrès Sucrier de Lille 23 février 1876. Le Congrès sucrier convoqué par le Comité agricole de Lille, s'est réuni à Lille, dans la salle du Conservatoire de musique, le mercredi 23 février 1876, à dix heures.

M. Georges (d'Harival) prend place au fauteuil de la présidence, ayant près de lui MM. Baucarne-Leroux et Lecouteux, vice-présidents, M. Taffin-Binaud et tous les membres du Bureau du Comité.

L'œuvre la séance en expose le but de la réunion qui est de parer aux difficultés qui se sont produites l'année dernière entre les fabricants de sucre et les planteurs de betteraves, et de ramener entre eux la confiance et l'harmonie. La crise était prévue depuis longtemps, la production tendait à s'accroître d'un déclinement et devait nécessairement dépasser les besoins de la consommation; d'un autre côté, la betterave, plus pauvre de 40 pour cent

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 6 MARS 1876.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATRIA.) PAR RAOUL DE NAVERY VIII FACE A FACE (SUITE).

Ce mouvement fut si brusque, si juste en même temps, Simon calcula si bien la distance, qu'il se trouva un peu en arrière du comte, l'attira à lui du bras gauche, en l'empêchant de se servir de son arme, et lui plongea jusqu'à la garde dans la poitrine le couteau de chasse marqué aux armes des Coëtquen.

Quand Simon lâcha le corps, Florent tomba de toute sa hauteur. — Passez par la fenêtre, mes gars! ajouta froidement Simon après avoir poussé Florent du pied, le feu piffifera le château!

En un instant la barricade dressée contre la fenêtre fut démolie, et les sans-culottes sautèrent dans la cour, en ayant soin de maintenir leurs prisonniers.

Les meubles renversés dans le brasier flambaient; de la fenêtre sortait une colonne de flammes léchant la maçonnerie. Une minute suffit pour garrotter les cinq domestiques vivant encore; morts et blessés restaient dans la fournaise.

En ce moment un immense cri fut poussé par les sans-culottes: — Le pillage! le pillage!

IX LE MYSTÈRE DE LA MORT

En un instant les misérables se répandirent dans les diverses pièces du château, ouvrant les armoires, forçant les secrétaires, brisant les meubles, arrachant les tiroirs des bahuts. Ils demandaient à la maison seigneuriale veuve de ses maîtres le secret des richesses qu'elle devait renfermer.

Le comte Florent comprenait depuis trop longtemps les dangers de la révolution au milieu de laquelle se débattait la France, pour ne point prendre à l'avance toutes ses précautions. Sans nul doute il possédait de l'or, les pierres de la marquise n'avaient point

été vendues, mais les seigneurs de Coëtquen avaient eu mettre leurs valeurs en sûreté. Une grande partie de l'argenterie manquait sur les dressoirs; les pièces qui restaient ne pouvaient suffire à larapacité des pillards de Jean l'Enclume.

Déçus dans leur attente, ils se vengèrent sur les tentures précieuses qu'ils lacérèrent de la pointe souillée de leurs armes. Ils éventrèrent les fauteuils, tordirent les branches de bronze doré, brisèrent les pâtes tendres de Sèvres et les fines porcelaines de Saxe.

Les pendules précieuses volèrent en éclats, on creva les toiles de maîtres, les portraits historiques sabrés par les misérables parurent saigner sous les couteaux. Ce fut en un moment un désordre sans nom, une frénésie dont rien ne saurait donner l'idée. La folie de la destruction s'empara de ces cerveaux obtus.

La découverte faite par Kadoc le Borgne d'un office renfermant une collection précieuse de liqueurs des Iles opéra une diversion; l'ivresse parut promettre aux sans-culottes des jouissances encore plus vives que celles de briser les meubles de Boule; les uns saisirent les flacons par le col et se gorgèrent jusqu'à l'ivresse foudroyante; les autres remplirent des verres jus-

qu'aux bords, et burent à la fraternité des peuples.

Pendant ce temps les flammes débordant de la salle des panoplies gagnaient le corps de logis du château; on entendait les crépitements du feu mordant le bois, les éclats secs des pierres fendillées! Le vent qui soufflait avec force activait l'incendie, et au milieu de cette fournaise on pouvait voir ramper comme des serpents saignants, les blessés dont le salut n'intéressait personne et qui râlaient en appelant au secours.

Simon embrassait cette scène d'un regard froid. — Il ne semblait pas encore satisfait de sa vengeance.

Attendait-il que les tours de Coëtquen s'écroulassent pour juger son œuvre accomplie? Mais Kadoc avait cette épaisseur de murailles qui, à Tourneville, au Guido, à Montafilan, a défié tour à tour les assauts de la flamme et des siècles. Une pensée profonde semblait préoccuper l'envoyé du comité nantais. De temps en temps il observait les misérables à la tête desquels il se trouvait, et murmurait: — Sont-ils assez abrutis pour que je puisse agir?

Et sans nul doute il ne les jugeait

point assez ivres, car il reprénaît son poste d'observation.

Il n'était pas le seul, du reste, que l'orgie des vins et des liqueurs n'attirait pas.

Dans un angle opposé de la cour, Jean l'Enclume, très occupé en apparence à aiguiser un couteau catalan arraché d'une panoplie, examinait tour à tour les hommes de sa bande et l'ancien intendait.

Evidemment, Simon et Jean se gênaient; et si l'idée qui les préoccupait eut été moins intense, ils auraient compris que leur attitude surprenait fort Kadoc l'Encorné et Trécor le Borgne, puisque ceux-ci se prenant par le bras échangeaient ces mots: — Tu es mon ami? demanda Kadoc à Trécor.

— Tu le sais bien, puisque nous avons été ensemble dans la grotte des Poulpiquets.

— Je m'en souviens! dit le Borgne en portant la main à son cou, comme s'il le sentait toujours pressé par les rudes mains du forgeron.

— L'Enclume a défendu son trésor, dit l'Encorné d'un ton sentencieux, il était dans son droit...

— Oui, après? — Tandis qu'aujourd'hui... — Nous nous comprenons, reprit

Trécor le Borgne, il s'agit d'une fortune dont chacun de nous doit avoir sa part...

— Et que le forgeron convoite pour lui seul, acheva Trécor...

Kadoc l'Encorné se frotta le front rudement comme s'il avait la prétention d'y faire germer une idée.

— Les gars qui boivent sont des brutes! fit-il en manière de conclusion, mais nous avons en l'esprit de garder notre raison saine; il s'agit d'abord de devenir riches, ensuite nous aurons le temps de nous égarer à notre aise.

— C'est mon avis, dit Trécor.

(A suivre.)

L'Exposition universelle de Philadelphie, qui passionne le commerce anglo-américain, et qui comptera 2,000 expositions françaises, va bientôt s'ouvrir. A ce sujet, on annonce comme devant paraître rue Saint-Honoré, 338, à Paris, en l'imprimerie Jouaust, un des futurs exposants, et sous ce double titre: L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition, illustrated, une Revue bi-mensuelle rédigée en français et en anglais. Les annonces seront aussi publiées dans ces deux langues; double et fructueuse publicité qui sera fort appréciée du monde industriel. Nous engageons donc nos lecteurs à demander, par carte postale ou par l'envoi d'une simple carte de visite, le prospectus anglo-français illustré de cette intéressante et curieuse publication.